Image not found or type unknown

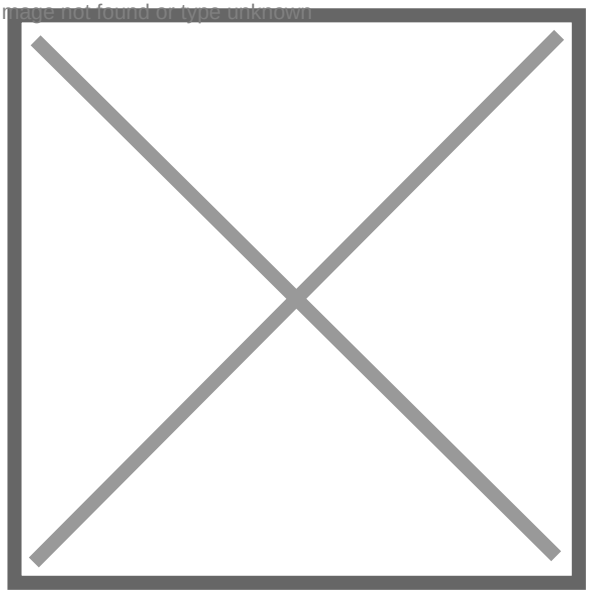

Renonciations de mes droits sur une succession

Par **carolorren**, le **20/01/2009** à **17:07**

Bonjour,mon probléme concerne la succession de mes grands-parents,mon pére étant décédé lui aussi,je le représente avec mon frére à parts égales.Il y a des années mon pére avait contracté une dette auprés de son pére,reconnaissance de dette à l'appui de 400 milles fr.A la mort de mon pére,mon grand-pére paternel à réclamé cette somme à ma mére qui ne pouvait le rembourser.
Il lui a fait signer un papier en mon nom et celui de mon frére(nous étions tous deux mineurs à l'époque) disant que nous renoncions aux murs et aux terrains de la propriétè de mes grands parents,et cela en échange des 400 milles francs que mon pére avait empruntés.Au jour d'aujourd'hui la propriété est estimée à 1 million d'euros,et nous sommes quatres héritiers.Pouvons nous mon frére et moi faire quelque chose?
Sachant que le fameux papier a étè tapé dans un cabinet notarial mais que ma mére l'a signé à son domicile et elle était à l'époque une jeune veuve trés affectée par la mort de son mari.
Merci de votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés